

Eduquer et mettre en place un chien de protection sur son troupeau

Objectifs de la formation

Transmettre aux éleveurs-stagiaires une méthode simple, efficace et reconnue concernant la mise en place, l'éducation et l'utilisation du chien de protection au sein de leurs troupeaux.

Enjeux

Une demande des éleveurs qui souhaitent acquérir un chien de protection, notamment du fait de récentes attaques et passages de loup sur le territoire ligérien. Il y a également régulièrement des attaques de chiens « errants » sur les troupeaux ce qui représente une menace à laquelle les éleveurs souhaiteraient se prémunir.

Pré-requis

Aucun pré-requis

Déroulé

En salle : Définition de la place du chien de protection.

Quels sont les éléments à prendre en compte pour de bonnes fixations du chien au troupeau ?

Sur le terrain : Visites de chien en ferme. Observation

du comportement chien/maître, lecture et tests des traits de caractère du chien.

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 07/04/2019

Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Martial GRANJON
addear.42@wanadoo.fr
Martial GRANJON
addear.42@wanadoo.fr
ADDEAR Loire
4 Bis rue Philibert MOTTIN
42110 Feurs
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation :
82420117742
Repas partagé tiré du sac.

Dates, lieux et intervenants

09 avr 2019

09:30 - 17:00 (7hrs)

Le Seuve

42660 Saint Genest Malifaux

THIRION Bruno formateur canin agréé par Institut de l'élevage

10 avr 2019

09:30 - 17:00 (7hrs)

Les Places

69930 St Clément les Places

THIRION Bruno formateur canin agréé par Institut de l'élevage

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))